



# Conseil économique et social

Distr. générale  
8 septembre 2014  
Français  
Original: anglais

---

## Commission économique pour l'Europe

### Comité de l'énergie durable

### Groupe d'experts de l'efficacité énergétique

#### Première session

Genève, 17-18 novembre 2014

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

#### Projet de plan de travail du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique pour 2014-2015

### Projet de plan de travail du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique pour 2014-2015

1. L'annexe II de la décision du Comité exécutif sur les questions relatives au Comité de l'énergie durable (ECE/EX/2013/L.15) prévoit la création d'un Groupe d'experts de l'efficacité énergétique (le Groupe d'experts), chargé de mener des activités concrètes axées sur les résultats qui, conformément à l'initiative «Énergie durable pour tous» lancée par le Secrétaire général de l'ONU, aident dans une mesure importante à améliorer l'efficacité énergétique dans la région, contribuant ainsi aux efforts d'atténuation des changements climatiques et de renforcer la coopération régionale en matière d'efficacité énergétique, en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre.
2. Selon les termes de son mandat, le Groupe d'experts mettra l'accent sur les éléments suivants: a) discussion sur les réglementations et les mesures à prendre, à propos des obstacles financiers, techniques et autres à l'amélioration de l'efficacité énergétique; et b) partage de l'expérience et des meilleures pratiques dans le domaine de l'efficacité énergétique dans la région de la CEE, y compris en ce qui concerne le renforcement des capacités institutionnelles au service de l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre.
3. Ce mandat est approuvé jusqu'en décembre 2015, avec la possibilité d'une prolongation.

GE.14-15867 (F) 211014 221014



\* 1 4 1 5 8 6 7 \*

Merci de recycler



## Activités concrètes

4. Le Bureau du Comité de l'énergie durable et les candidats désignés pour siéger au Bureau du Groupe d'experts proposent d'entreprendre les activités suivantes<sup>1</sup>.

### A. Évaluation de l'état de développement de l'efficacité énergétique dans la région de la CEE

**Description:** Le Groupe d'experts évaluera l'état de développement de l'efficacité énergétique dans les pays de la région afin d'établir une base de référence pour les activités ultérieures. Les travaux, effectués de concert avec d'autres intervenants nationaux et internationaux compétents, s'appuieront sur les données et les indicateurs de référence existants afin de recenser les exemples de réussite susceptibles d'être reproduits à plus grande échelle.

**Travail à faire:**

- Procéder à un examen des études/analyses pertinentes afin d'établir une base de référence de l'efficacité énergétique dans la région de la CEE, donnant notamment un aperçu des indicateurs d'efficacité énergétique existants, de leur pertinence, de leur disponibilité, de leur actualité et de la qualité des données utilisées pour les établir, ainsi que des systèmes de suivi existants;
- Mener une enquête auprès des États membres de la CEE sur la situation, les plans, les conditions générales, les instruments et les mesures ayant un impact important au niveau national qui permettent d'améliorer sensiblement l'efficacité énergétique dans la région;
- Présenter les résultats de l'examen/l'enquête au Comité de l'énergie durable.

**Résultats attendus:** Un rapport soumis au Groupe d'experts pour examen.

**Calendrier:**

- Recherche dans la documentation existante au niveau régional: octobre 2014;
- Présentation des premiers résultats au Comité de l'énergie durable: novembre 2014;
- Enquête par voie électronique auprès des États membres: février 2015.

### B. Échange de savoir-faire et des meilleures pratiques dans le cadre de la CEE concernant les moyens d'améliorer sensiblement l'efficacité énergétique dans la région

**Description:** Le Groupe d'experts encouragera l'échange de savoir-faire et des meilleures pratiques entre les experts de tous les États membres concernant les moyens d'améliorer sensiblement l'efficacité énergétique. Ces travaux feront l'objet d'une collaboration avec d'autres organisations, dont l'Agence internationale de l'énergie (AIE), le Centre de Copenhague sur l'efficacité énergétique, le Secrétariat de la Charte de l'énergie, le Partenariat international pour l'efficacité énergétique et la collaboration (PIEEC), la Fondation des Nations Unies, la Commission européenne, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation des Nations Unies pour le développement

---

<sup>1</sup> Les projets du Compte de l'ONU pour le développement et les projets extrabudgétaires ne sont pas inclus dans ce plan de travail.

industriel (ONUDI), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la Société financière internationale (SFI), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et d'autres Commissions régionales de l'ONU.

**Travail à faire:**

- Recenser et contacter les principales parties prenantes au sein des organisations gouvernementales, non gouvernementales, financières et internationales, ainsi que des sociétés énergétiques et des milieux universitaires, et collaborer avec elles (par exemple dans le cadre d'échanges par voie électronique) pour déterminer les meilleures pratiques permettant d'améliorer sensiblement l'efficacité énergétique et de l'accélérer dans divers secteurs économiques, à l'intention du Groupe d'experts à sa première session;
- Élaborer une matrice des meilleures pratiques recensant les mesures simples à mettre en œuvre, notamment les orientations ayant un impact important, qui peuvent aider les pays de la région à améliorer notablement l'efficacité énergétique, et donnant la liste des pays qui appliquent déjà de telles mesures, ce qui permettra aux experts de localiser et de signaler celles qui ont été adoptées par les États membres de la CEE, d'échanger des expériences et de suggérer des initiatives susceptibles de contribuer à l'adoption ultérieures et à la mise en œuvre de ces mesures au niveau des pays;
- Recenser et diffuser les meilleures pratiques, mesures et procédures axées sur une transition énergétique permettant d'améliorer sensiblement l'efficacité énergétique, en vue d'établir à terme des normes CEE correspondantes, en coopération avec les organisations internationales actives dans le domaine de la normalisation, telles que l'Organisation internationale de normalisation;
- Faciliter l'élaboration de politiques, de programmes et de principes énergétiques pour les pays demandant une aide dans ce domaine, en contribuant à améliorer notablement l'efficacité énergétique dans les États membres de la CEE dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative «Énergie durable pour tous», et promouvoir l'élaboration de nouvelles approches stimulant l'innovation en matière d'efficacité énergétique.

**Résultats attendus:**

- Une matrice recensant les meilleures pratiques et les pays qui les mettent en œuvre;
- Un plan d'action pour la mise en œuvre de l'initiative «Énergie durable pour tous» dans la région de la CEE, fondé sur les études de cas les plus probantes au niveau national;
- Des suggestions relatives à des travaux ultérieurs sur l'élaboration et l'établissement à plus long terme de normes CEE d'efficacité énergétique;
- Un rapport sur les meilleures pratiques.

**Calendrier:**

- Présentation d'une version préliminaire de la matrice à la première session du Groupe d'experts: novembre 2014;
- Diffusion des meilleures pratiques et promotion des échanges d'expériences afin d'améliorer/de compléter la matrice: à partir de novembre 2014;
- Suggestions relatives aux meilleures pratiques, mesures et procédures axées sur une transition énergétique permettant d'améliorer sensiblement l'efficacité énergétique, en vue de proposer l'élaboration et l'établissement de normes CEE d'efficacité énergétique à plus long terme: novembre 2014- septembre 2015;

- Publication consacrée aux études de cas les plus probantes au niveau national: décembre 2014;
- Évaluation de la situation en ce qui concerne les tâches incombant aux pays de la région pour réaliser l'objectif d'efficacité énergétique fixé dans le cadre de l'initiative «Énergie durable pour tous»: avril 2015;
- Formulation d'un ensemble de recommandations relatives à l'élaboration de stratégies régionales propres à accroître l'efficacité énergétique et d'un plan par étapes destiné aux pays de la région pour améliorer l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables: juillet 2015.

### **C. Partage d'expériences sur les réseaux intelligents et d'autres technologies modernes de transport et de distribution d'énergie**

**Description:** Cette activité vise à faire mieux connaître les avantages des réseaux intelligents et la possibilité qu'ils offrent de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie. Elle se déroulera dans le cadre de l'accord relatif à la mise en œuvre du programme de coopération sur les réseaux intelligents (ISGAN) de l'AIE<sup>2</sup>.

**Travail à faire:**

Donner un aperçu des initiatives et des activités relatives aux réseaux intelligents dans la région afin de mieux se représenter l'état de développement ces réseaux et leur impact.

**Résultats attendus:**

- Aperçu des activités et des intervenants actifs dans le domaine des réseaux intelligents;
- Document de travail sur les activités que la CEE pourrait entreprendre dans le domaine des réseaux intelligents.

**Calendrier:**

- Évaluation de l'état de développement des réseaux intelligents, y compris des normes correspondantes, dans la région de la CEE: juillet 2015;
- Document de travail sur d'éventuelles activités à entreprendre dans le domaine des réseaux intelligents, pour la session de novembre 2015 du Groupe d'experts: septembre 2015.

### **D. Autres activités**

Les États membres de la CEE pourraient en outre se prononcer sur d'autres activités concrètes axées sur les résultats que le Comité de l'énergie durable réaliserait dans le cadre des mandats, convenus notamment:

- L'établissement de plans par étapes pour aider les pays de la région intéressés à mettre en œuvre des mesures permettant d'améliorer sensiblement leur bilan d'efficacité énergétique, notamment l'élaboration de plans d'action nationaux;
- L'élaboration des normes et règlements techniques et de programmes d'étiquetage qui étayent les politiques nationales d'efficacité énergétique et intéressent l'ensemble de la région de la CEE;

---

<sup>2</sup> <http://www.iea-isan.org>.

- Des activités intersectorielles liées aux activités menées actuellement dans le cadre de la CEE, par exemple dans des secteurs tels que les transports, la production d'électricité, le logement et les bâtiments durables, et les énergies renouvelables.
-